

Note de Présentation Compte Administratif 2024 et Budget Primitif 2025

Compte Administratif 2024 : résultats comptables

SECTION	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
TOTAL	2 004 026.11 €	2 239 703.61 €	914 627.48 €	472 670.04 €
SOLDE DE L'ANNEE	235 677.50 €		-441 957.44 €	
RESULTAT N-1 (EXERCICE PRECEDENT)		487 247.05		2 153 377.69 €
RESULTAT CUMULE PAR SECTIONS	722 924.55 €		1 711 420.25 €	
RESULTAT 2024 (AVANT AFFECTATION DES RESTES A REALISER)	2 434 344.80 €			
RESTES A REALISER	-52 269.93 €	0.00 €	-638 011.92 €	248072.11
RESULTAT GLOBAL (APRES AFFECTATION DES RESTES A REALISER)	670 654.62 €		1 321 480.44 €	
RESULTAT NET GLOBAL	1 992 135.06 €			

Le résultat de fonctionnement avant affectation des restes à réaliser est de **722 924.55 €**, celui-ci sera affecté au budget primitif au compte :

- 002 : Résultat de fonctionnement reporté pour un montant de **722 924.55 €** (recettes de fonctionnement).
- 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé pour un montant de - € (en recettes d'investissement)

Le résultat d'investissement avant affectation des restes à réaliser s'élève à **1 711 420.25 €** celui-ci sera affecté en totalité au compte 001 : résultat d'investissement reporté (recette d'investissement).

Compte Administratif 2024 : principaux ratios financiers

Envoyé en préfecture le 03/04/2025
 Reçu en préfecture le 03/04/2025
 Publié le
 ID : 059-215904954-20250403-2025_04_01_032-BF

Les ratios financiers permettent une comparaison avec les communes de même strate démographique.

RATIOS	RATIOS FINANCIERS	
	REQUIGNIES	STRATE 2023*
1 DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT / POPULATION	774.78	839.00
2 RECETTES RELLEES DE FONCTIONNEMENT / POPULATION	904.66	1 043.00
3 DEPENSES D'EQUIPEMENT BRUT / POPULATION	341.91	360.00
4 ENCOURS DE LA DETTE / POPULATION	0.00	664.00
5 DGF / POPULATION	160.49	159.00
6 DEPENSES DE PERSONNEL / DEPENSES RELLEES DE FONCTIONNEMENT	50.19 %	
7 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET REMBOURSEMENT DETTE EN CAPITAL / RECETTES RELLEES DE FONCTIONNEMENT	85.66 %	
8 DEPENSES D'EQUIPEMENT BRUT / RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	37.79 %	
9 ENCOURS DE LA DETTE / RECETTES RELLEES DE FONCTIONNEMENT	0.00 %	
10 EPARGNE BRUTE / RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	14.36 %	
*Il s'agit des moyennes de la dernière année connue		

Compte Administratif 2024 : Utilisation des crédits

Envoyé en préfecture le 03/04/2025
 Reçu en préfecture le 03/04/2025
 Publié le
 ID : 059-215904954-20250403-2025_04_01_032-BF

SERVICES	LIBELLE	BP 2024			CA 2024	BP 2025	UTILISATION DES CREDITS	
		REPORTS	BP 2024	BP 2024 + REPORTS		REPORTS	EN %	CREDITS NON UTILISES
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						CA 2024	EN EUROS	
1	SERVICE ADMINISTRATION GENERALE	1 904.73	266 182.89	268 087.62	222 967.21	1 896.05	83.17	45 120.41
2	SERVICE TECHNIQUE	23 264.24	495 200.00	518 464.24	368 382.73	28 961.87	71.05	150 081.51
3	SERVICE PERISCOLAIRE	6 750.23	154 900.00	161 650.23	133 980.10	2 449.20	82.88	27 670.13
4	SERVICE CULTURE ET MEDIATHEQUE	6 144.74	81 953.98	88 098.72	73 651.27	4 186.89	83.60	14 447.45
5	SERVICE FETES ET POLITIQUE DE LA VILLE	9 425.33	78 420.00	87 845.33	59 085.15	11 496.12	67.26	28 760.18
6	SERVICE SALLE DE SPORT	3 077.00	39 400.00	42 477.00	35 978.12	1 224.00	84.70	6 498.88
7	SERVICE JEUNESSE	2 372.16	62 120.00	64 492.16	46 510.69	2 055.80	72.12	17 981.47
		52 938.43	1 178 176.87	1 231 115.30	940 555.27	52 269.93	76.40	290 560.03
RH	SERVICE RH	0.00	1 066 000.00	1 066 000.00	947 581.25	0.00	88.89	118 418.75
	TOTAL DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT	52 938.43	2 244 176.87	2 297 115.30	1 888 136.52	52 269.93	82.20	408 978.78
	OPERATIONS D'ORDRES	0.00	101 000.00	101 000.00	115 889.59	0.00	114.74	-14 889.59
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	52 938.43	2 345 176.87	2 398 115.30	2 004 026.11	52 269.93	83.57	394 089.19

- Crédits non utilisés: 394 K€
- Dont Reports sur BP 2025: 52 K€
- Soit prévisionnel non réalisé : 342 K€

-Service Administration générale: Crédits non utilisés 45 K€ : Economies réalisées sur les frais de fonctionnements (Fournitures administratives – 1 K€ / Intervention divers – 1 500 € / Maintenance – 6 540 € / Etudes et Recherches – 1 000 € / Rémunération d'intermédiaires et honoraires – 3 620 € / Publications et relations publiques – 2 K€ / Déplacements et missions – 1 000€ / Frais de télécommunications et affranchissements – 2.3 K€ / Taxes foncières – 1 700 €) Provisions diverses (Créances admises en non valeurs – 2 K€ - Frais de formations Agents et Elus / Subventions de fonctionnements / Provisions pour Litiges / Titres annulés / ...)

- Service Technique : Crédits non utilisés 150 K€ sur l'exercice (dont **29 k€ de reports**), soit Crédits non utilisés 121 K€ provient majoritairement des postes suivants : 52 K€ Energie (Eau – Elect – Gaz – carburants), 7K€ Fourniture de petit équipement et fournitures non stockées, 4.5 k€ Fournitures de voiries, 10.4K € Entretien de terrains (Carottage, abattage,..), 28 K€ Entretien de bâtiments Publics (Nettoyage bâtiments complémentaires, Réparation chauffages dont reports 11K€), 4 K€ Entretien autres bâtiments, 12 K€ Entretien de voies et réseaux (décoration Noël report 6.5 K€), 9k€ Entretien et réparations de Réseaux (curage des fosses et eaux pluviales), 3K€ Entretien de Matériel Roulant, 4K € Entretien autres biens mobiliers, Etudes et recherches – 4.7 K€, Rémunération d'intermédiaires et honoraires divers – 2500 (conventions stérilisations et soins des chats).

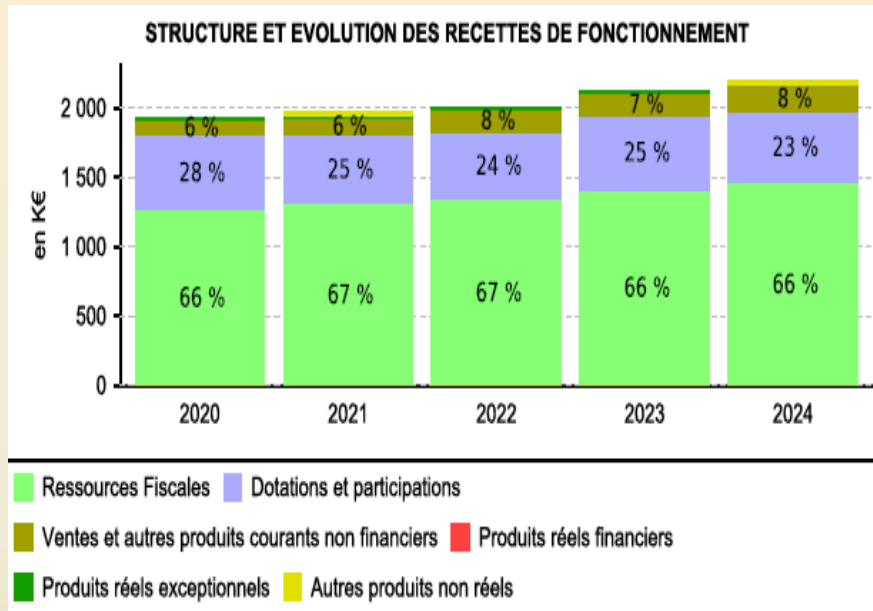
-Service Culture : Crédits non utilisés : 14.5 K€ dont 4 K€ de reports – dont 2 K€ provision pour remboursements annulations de spectacles – Provisions énergies 2.5 K€ - Frais de commission en ligne – 1.2 K€ (non supportés)

-Service RH Crédits non utilisés 118 K€ La différence provient majoritairement :

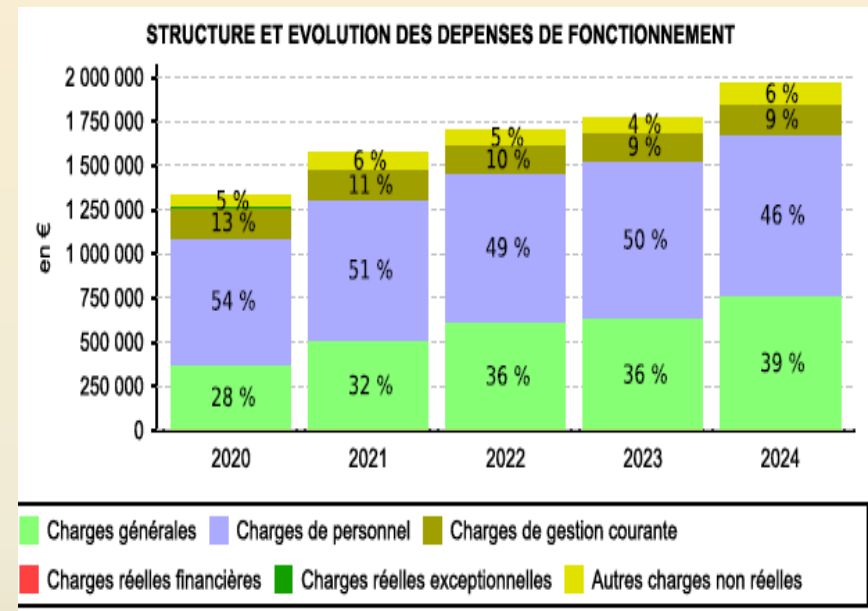
- Prévision de 1 agent contractuel 6 mois 19 k€ / Prévisions ALSH Juillet et Août -6 K€
- Indemnités de fin de contrats 7.5 k€
- Prévisions sociales pour l'ensemble des agents (participations mutuelles, prime annuelle, TR)
- Augmentation du pt d'indice 4%
- Surveillance cantine - 5 K€ ext

Valorisation financière et fiscale CA 2024

Les Recettes de fonctionnement



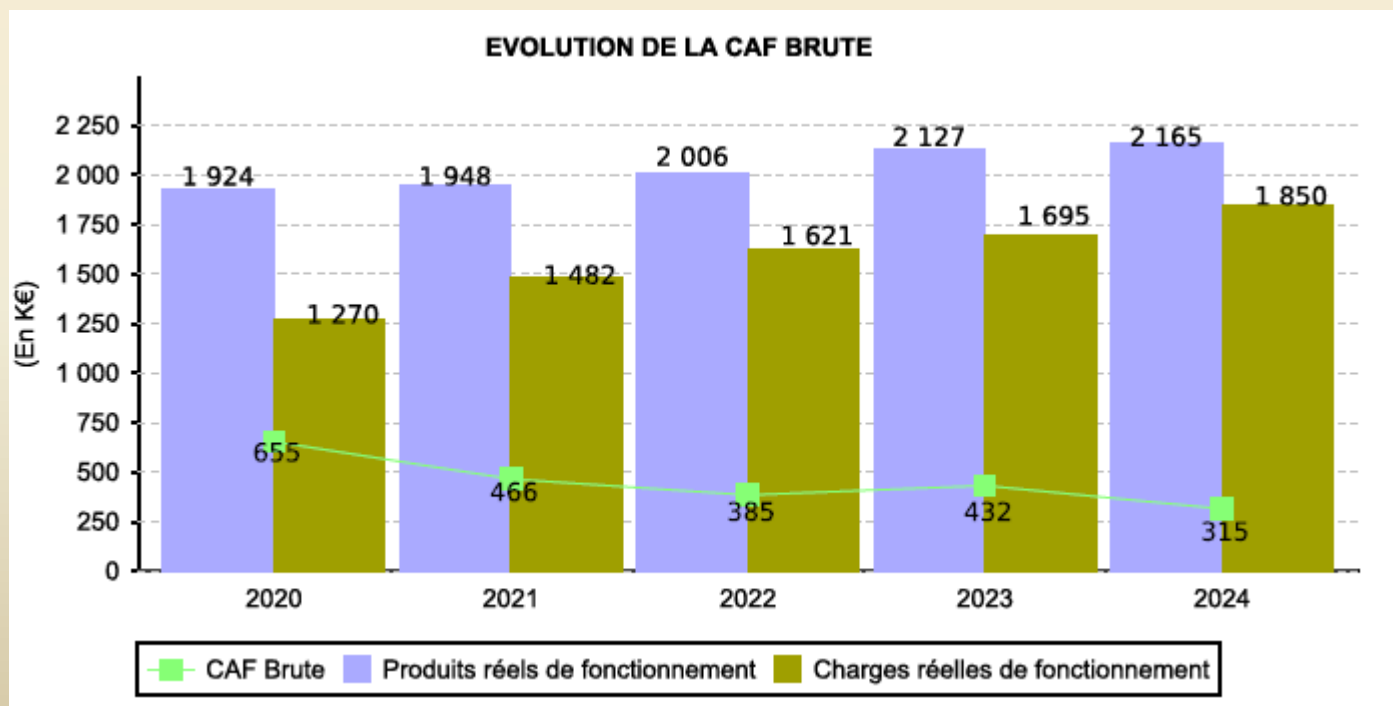
Les Dépenses de fonctionnement



L'autofinancement brut et net

La capacité d'autofinancement brute

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les produits réels (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles (hors valeur comptable des immobilisations cédées) de fonctionnement. La CAF brute est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.



La capacité d'autofinancement nette

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

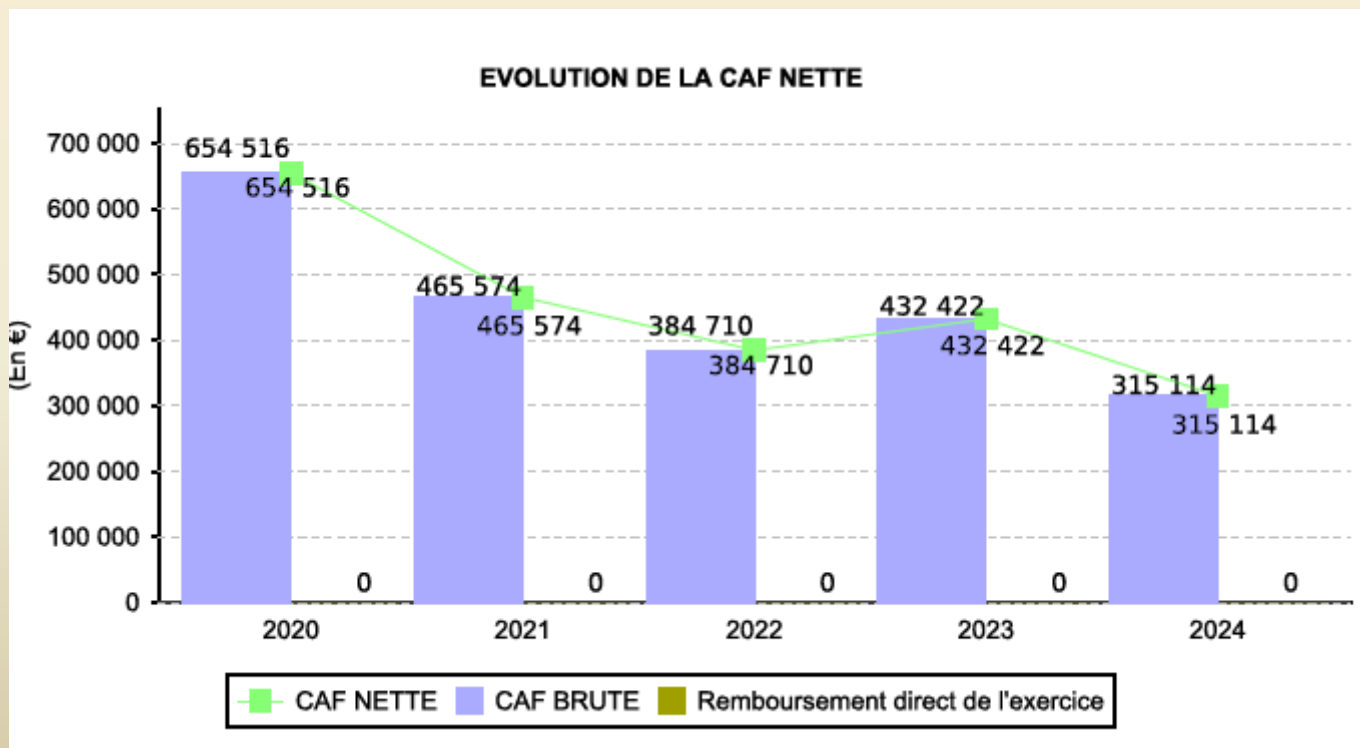
Publié le



ID : 059-215904954-20250403-2025_04_01_032-BF

La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées



LE BUDGET PRIMITIF

- D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, **une section de fonctionnement** et une **section d'investissement**. Chacune de ces sections doit être présentée **en équilibre**, les recettes égalant les dépenses.
- Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la **gestion courante** des services de la collectivité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de l'**autofinancement**.
- La section d'investissement présente les **programmes d'investissements nouveaux ou en cours**. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Adoption de la nomenclature M57 AU 01/01/2024

DELIBERATION DU 13/06/2023

Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le
ID : 059-215904954-20250403-2025_04_01_032-BF

Rappel du contexte réglementaire

En application de l'article 106 III de la loi n °2015-991 du 7 août 2015, portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), les collectivités territoriales et leurs établissements publics devaient délibérer sur l'adoption du cadre fixant les règles budgétaires et comptables M57 applicables aux métropoles.

Cette instruction, qui est la plus récente, la plus avancée en termes d'exigences comptables et la plus complète, elle résulte d'une concertation étroite intervenue entre la Direction générale des collectivités locales (DGCL), la Direction générale des finances publiques (DGFIP), les associations d'élus et les acteurs locaux. Destinée à être généralisée, la M57 deviendra le référentiel de droit commun de toutes les collectivités locales au 1er janvier 2024.

Reprenant sur le plan budgétaire les principes communs aux trois référentiels M14 (Communes et Établissements publics de coopération intercommunale), M52 (Départements) et M71 (Régions), elle a été conçue pour retracer l'ensemble des compétences exercées par les collectivités territoriales.

Le référentiel budgétaire et comptable M57 étend en outre à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les Régions, offrant une plus grande marge de manoeuvre aux gestionnaires, par exemple le mécanisme de fongibilité des crédits.

2 - Application de la fongibilité des crédits

Le conseil municipal peut autoriser le maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L. 5217- 10-6 du CGCT).

Cette autorisation sera donnée annuellement par délibération du conseil municipal au moment du vote du budget. Cette nouvelle fonctionnalité sera reprise dans l'état IB du Budget primitif de la collectivité. Le maire informera l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

3 - Fixation du mode de gestion des amortissements en M57

La mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024 n'apporte pas de modification sur le périmètre des amortissements.

En revanche, elle introduit le principe de l'amortissement au prorata-temporis qui s'appliquera en particulier aux subventions d'équipement versées.

PRESENTATION DU BUDGET

DE FONCTIONNEMENT PAR COMMISSION

- Les crédits de fonctionnement sont affectés à des commissions thématiques et répartis suivant les actions à réaliser, sous la responsabilité de l'Adjoint délégué.
- L'ensemble des frais de personnel est regroupé dans le service RH.

Budget Primitif 2025 : section Fonctionnement

- La Rémunération et charges salariales (RH) 974 K€ comprend :
 - Les rémunérations et charges salariales des agents suivant le tableau prévisionnel ci-dessous :

TABLEAU DE BORD PREVISIONNEL	NOMBRE MOYEN D'AGENTS	SALAIRE MOYEN MENSUEL (charges salariales et patronales)	SALAIRE MOYEN ANNUEL (charges salariales et patronales)
REGIME CNRACL	17.5	63 910.42	766 925.05
REGIME GENERAL (CONTRATS) **	2.25	6 551.97	78 623.67
CONTRATS PEC	1	1 163.39	13 960.69
CONTRATS ALSH			19 607 € 36
CONTRAT CIVIQUE			4 134.60
TOTAL CHAP 012	20.75	73 604.28	883 251.37

AUTRES CHARGES	ANNUELLE
CNP (Assurance statutaire)	24 579.73
AUTRES CHARGES SOCIALES (Actions sociales)	35 233.70
MEDECINE DU TRAVAIL	2 500
PREVISION HAUSSE DU POINT D'INDICE ET SMIC	14 794.39
CANTINE ENSEIGNANTS	6 717
TOTAL CHAP 012	83 824.82

BP 2025 : * 17.5 Agents (2 Titularisations / 2 stagiairisations)

** 2.25 agents contractuels au RG + indemnités de fin de contrats 10%.

(Les montants sont arrondis aux imputations.)

- Les heures liées à la HG représentent 3 K€ (contrats civiques (3) et Agents)
- Les heures supplémentaires de surveillance cantine RG représentent : 3 K€
- Les Prestations extérieur de nettoyage des locaux (Ecoles – Restaurant scolaire – Salles de sports – Médiathèque) sont inscrites dans les commissions « service technique », «salle de sport » et « médiathèque » et représentent 75 K€/an.
- Les indemnités d'Elus 85.9 K€ sont inscrites majoritairement au service Administration générale pour les dépenses inscrites au chapitre 65 (non incluses au chapitre 012).

Budget Primitif 2025 : section Fonctionnement par services

- **Le Service Administration Générale (271 K€)** reprend toutes les charges nécessaires au fonctionnement des services généraux (accueil, finances...) et qui ne sont pas affectées à une commission particulière, notamment :
 - Les taxes foncières, frais d'affranchissements, fournitures administratives, documentations générales et techniques, les duplications,
 - Les dépenses de formation.
 - Les frais de communications.
 - Les contrats de maintenance des copieurs et logiciels
 - Les subventions non affectées aux commissions - la subvention versée au CCAS 60 K€ en 2024.
 - Les indemnités, cotisations et frais de formations d'Elus
 - Les autres charges exceptionnelles

+ Reports antérieurs : 1 896.05 €

- **Le Service Technique (574 K€)** reprend l'ensemble des crédits nécessaires à l'entretien des bâtiments communaux et au fonctionnement du Centre Technique Municipal.
L'augmentation du BP de 10 % soit + 49.6 K€ est due majoritairement :

- Augmentation des prévisions sur les charges d'Energies (Carburants)+ 0.75 K€
- Autres fournitures non stockées + 2.5 k € (fournitures d'entretien des espaces publics (peintures, graviers, sapins..)
- Autres matières et fournitures + 2.5K €(matériel consommables défibrillateurs, éclairages bâtiments,..)
- Entretiens de bâtiments publics + 5K€
- Entretien voies et réseaux : + 1.5 K€ (balayage)
- Entretien et réparation de réseaux + 11 K € (curage des fossés)
- Entretien Autres biens mobiliers + 6 K € (entretien des adoucisseurs et fontaines à eau / Hôtes et Bacs à graisse (anciennement en périscolaire))
- Primes d'assurances + 8 K€
- Rémunération d'intermédiaires et honoraires divers + 2 K€ (rapport technique)
- Remboursements de frais aux GFP de rattachement + 2.4K€ (DPO)

+Reports antérieurs : 28 861 € 87

Budget Primitif 2025 : section Fonctionnement par services

- **Le Service Périscolaire (162 K€) comprend :**

- Les crédits de fonctionnement des écoles (55 €/élèves) soit 9.4 K€
- La restauration collective 80.4 K€ (prenant en considération l'Augmentation des Tarifs et la variation des effectifs)
- Les transports scolaire 50 K€ soit + 2 % soit 1 K€
- Les crédits des divers services mis en place dans le cadre de cette commission (restauration, piscine, bourses et prix, et Récompenses au mérites scolaire + 5 K€)
- Nouvelles actions (voyage de fin d'année des écoles + 2.8 K€ / animation écoles 1 K € / Action Hauts de France 1.3 K €) 5.1 K€

Le Service voit son budget augmenter de 3 % soit + 4 625 € principalement dû aux nouvelles actions et au transfert des charges d'entretien au service Technique – 1.3 K €

+Reports antérieurs : 2 449.20 €

- **Le Service Culture et Médiathèque (95.6 K€) comprend :**

- Les charges de fonctionnement de la médiathèque (eau – électricité et GAZ) – fournitures administratives – entretiens et réparations diverses – frais de communication – entretien du bâtiment)
- Les crédits alloués à la culture soit 44 K€ + 9 K€
- Provision Frais de commission billetterie en ligne (+1.2 K€) et CB (+0.25 K€)

Le Service voit augmenter son budget de 11.61 % soit +9.5 K€ dû principalement:

-A l'augmentation des crédits alloués à la culture + 9 K€

+Reports antérieurs : 4 186 € 89

Budget Primitif 2025 : section Fonctionnement par services

- **Le service Service Fêtes et sports (101.5 K€) comprend :**
 - Les crédits alloués dans le cadre de la commission culture fêtes et sports :
 - Les crédits alloués aux Fêtes et cérémonies soit 68.5 K€ soit + 9 K€ (dont 4 K € 8 mai)
 - Les crédits alloués aux Fêtes sportives soit 20.9 K€ soit – 3.9 K€

Le service voit son budget augmenter de 14.79 % soit 11.6 K€ (Augmentations des crédits alloués, ajustements divers)

+Reports antérieurs: 11 496 € 12.

- **Le service Salle de sports (42 K€) comprend :**
 - Les dépenses de fonctionnement liées à l'utilisation et à l'occupation de la salle de sport (eau – électricité – fournitures de petit équipements Les entretiens de terrains - Les entretiens de bâtiments 24 K€ (dont prestation de nettoyage 20 K€)
 - Les entretiens des biens mobiliers 1.5K€
 - Les contrats de maintenance 1 K€
- + Reports antérieurs : 1 224 €**

Budget Primitif 2025 : section Fonctionnement par services

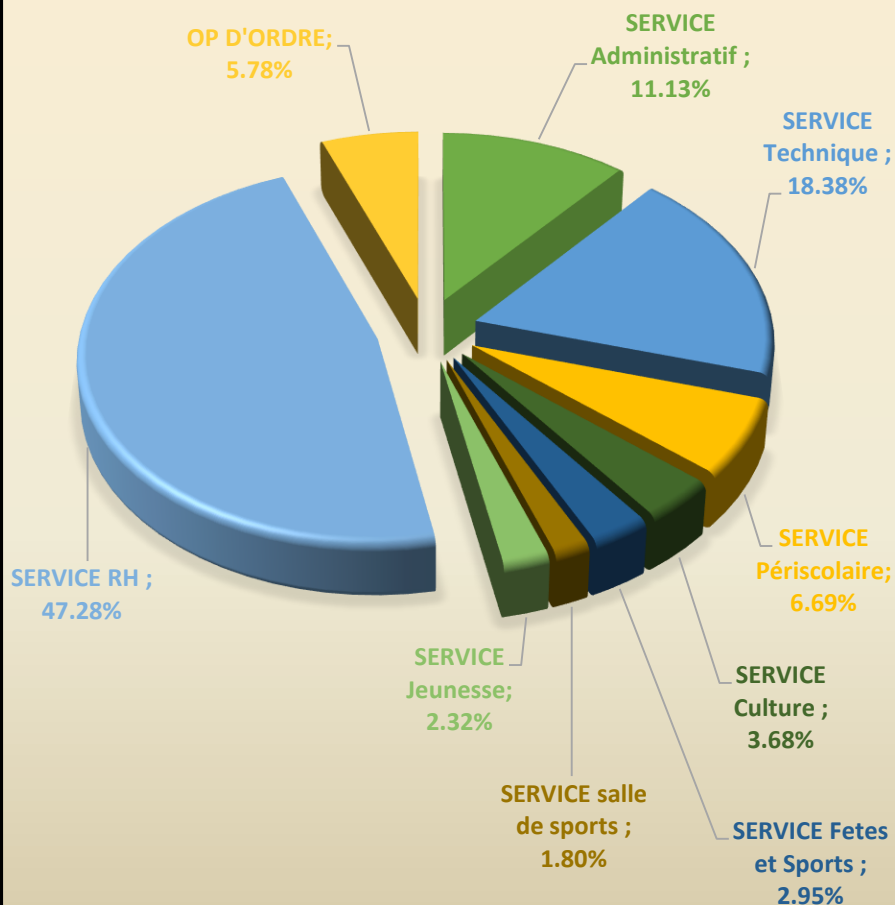
- **Le service Jeunesse (67.9 K€) comprend :**
 - Les crédits alloués dans le cadre des ALSH, des actions ados et du Camp d'été:
 - ALSH / projets extrascolaires :31 K€ (hors salaires)
 - Camp d'été : 26 K€
 - Actions Jeunes Ado : 7 K €

Les crédits inscrits correspondent aux dépenses d'Alimentation, de transport, de fournitures diverses et de prestataires

+Reports antérieurs : 2055 € 80

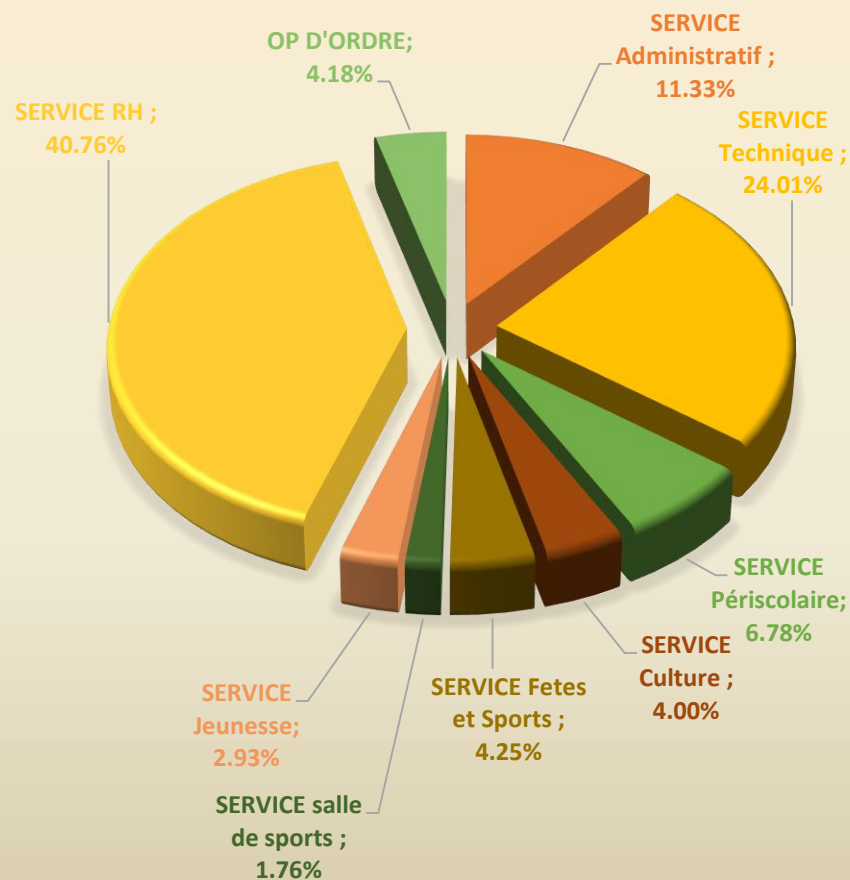
Compte Administratif 2024:

Dépenses de fonctionnement par services



Budget Primitif 2025:

Dépenses de fonctionnement par services



Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le
ID : 059-215904954-20250403-2025_04_01_032-BF

Budget Primitif 2025 : présentation par Chapitres

- Dans la présentation du Budget primitif 2025, les résultats de l'année 2024 ont été intégrés.

Dans les tableaux suivants, vous trouverez :

- dans la 2e colonne, le budget tel qu'il devrait être pour une année courante (sans reprise des résultats antérieurs).
- la 3e colonne présente les restes à réaliser et l'affectation des résultats de l'année 2024.
- Le total présenté en dernière colonne fera l'objet du vote du Conseil Municipal.

Budget Primitif 2025 : Section Fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BESOINS POUR EQUILIBRE DE LA SECTION FONCTIONNEMENT	PROPOSITION BP 2025	RAR ET AFFECTATION DES RESULTATS	BP 2025 GLOBAL
RESTES A REALISER		52 269.93 €			
CHAPITRE	LIBELLE				
11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	148 990.69 €	1 056 937.56 €	49 619.93 €	1 106 557.49 €
12	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		974 000.00 €		974 000.00 €
22	DEPENSES IMPREVUES		0.00 €		0.00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		204 317.68 €	2 650.00 €	206 967.68 €
66	CHARGES FINANCIERES		1 000.00 €		1 000.00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 000.00 €		1 000.00 €
68	DOTATIONS PROVISION SEMI BUDGETAIRES		250.00 €		250.00 €
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		148 990.69 €	2 237 505.24 €	52 269.93 €	2 289 775.17 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			521 663.93 €	521 663.93 €
42	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTION		100 000.00 €		100 000.00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		201 260.62 €	2 337 505.24 €	573 933.86 €	2 911 439.10 €

Les dépenses totales de fonctionnement s'élèvent à près de 2.9 M€

La part réservée à l'investissement (opérations d'ordres entres sections) est de 100 k€ (Chapitre 042) (En M57, les écritures d'amortissement sont à prévoir dès la 1^{ère} année et les crédits doivent donc être prévues en sus des amortissements en cours) et 521.6 K€ (Chapitre 023) .

Budget Primitif 2025 : Section Fonctionnement

Envoyé en préfecture le 03/04/2025
 Reçu en préfecture le 03/04/2025
 Publié le
 ID : 059-215904954-20250403-2025_04_01_032-BF

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BESOINS POUR EQUILIBRE DE LA SECTION FONCTIONNEMENT	PROPOSITION BP 2025	RAR ET AFFECTATION DES RESULTATS	BP 2025 GLOBAL
RESTES A REALISER		0.00 €			
CHAPITRE	LIBELLE				
13	ATTENUATIONS DE CHARGES		27 000.00 €	0.00 €	27 000.00 €
70	PRODUITS SERVICES, DOMAINES ET VENTES DIVERSES		80 310.00 €		80 310.00 €
73	IMPOTS ET TAXES		1 468 390.97 €	0.00 €	1 468 390.97 €
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		514 713.58 €		514 713.58 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		97 100.00 €		97 100.00 €
76	PRODUITS FINANCIERS		0.00 €		0.00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 000.00 €		1 000.00 €
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		0.00 €	2 188 514.55 €	0.00 €	2 188 514.55 €
42	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTION		0.00 €		0.00 €
002	RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			722 924.55 €	722 924.55 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		0.00 €	2 188 514.55 €	722 924.55 €	2 911 439.10 €

L'équilibre du budget de fonctionnement est assuré en grande partie par les chapitres 73 et 74 :

Chapitre 73 Impôts et taxes dont :

- Les impôts directs pour 955 K€.
- L'attribution de compensation versée par l'Agglomération de 317 K€.

Chapitre 74 Dotations, subventions et participations dont :

- La dotation forfaitaire de l'Etat 350 K€
- La dotation de solidarité rurale 40 K€
- La compensation versée par l'état au titre de l'exonération de la taxe foncière de 77 K€.

Taxes 2025 – Produits Assurés

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

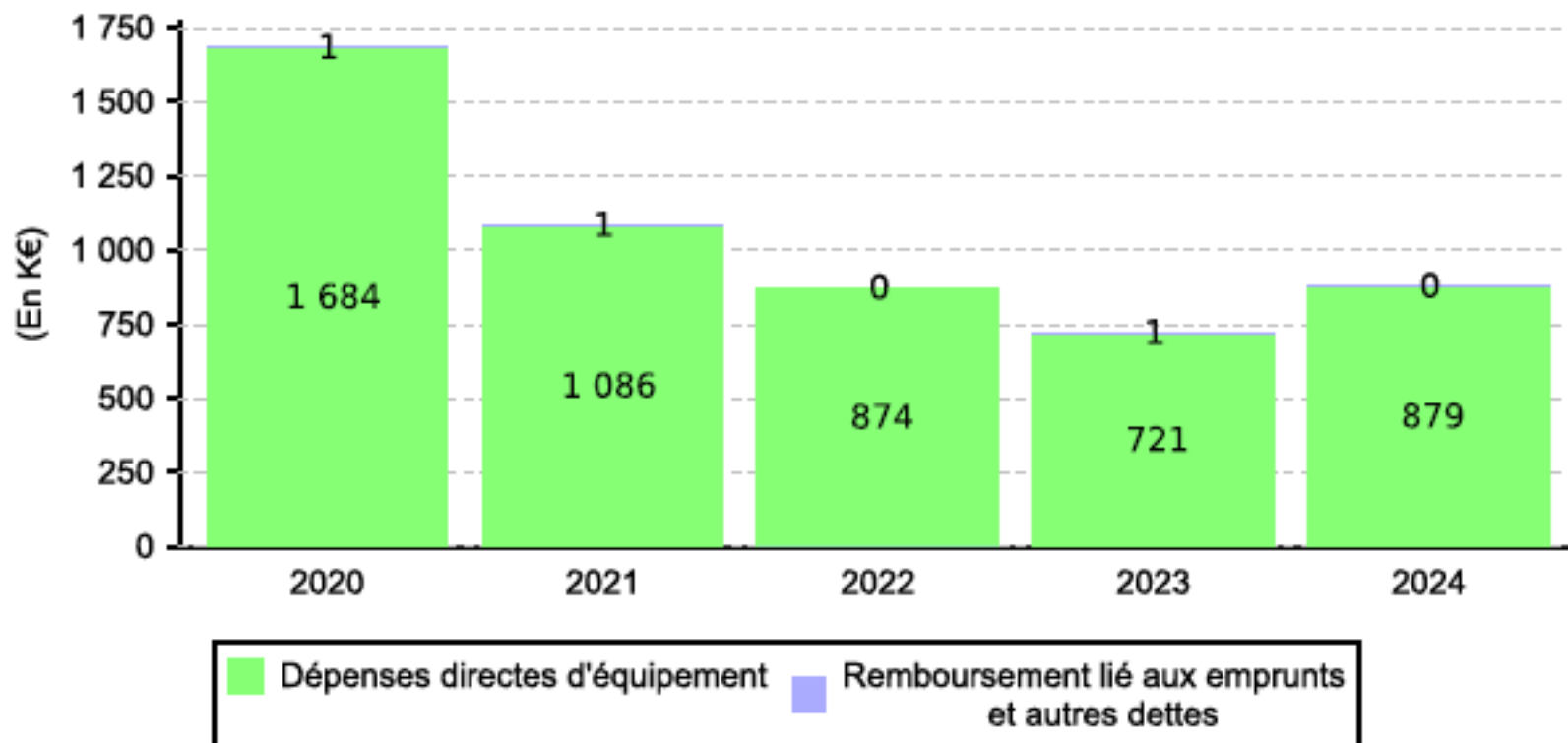


ID : 059-215904954-20250403-2025_04_01_032-BF

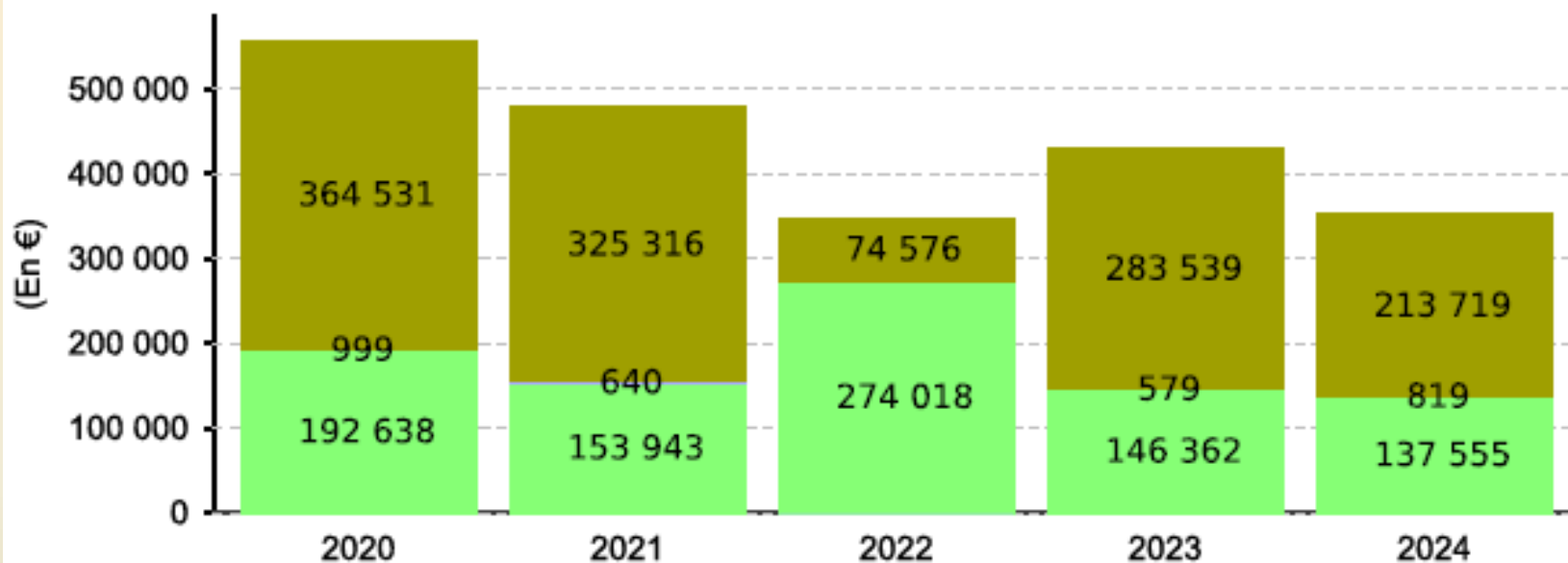
TAXES	BASES 2025	TAUX 2024	PRODUIT ASSURE 2024 A TAUX CONSTANT	TAUX 2025	VARIATION DE TAUX / N-1 %	PRODUIT ATTENDU 2025	RESSOURCES FISCALES CA 2024	TAUX MOYEN DEPART	TAUX MOYEN NATIONAL	
FONCIER BATI	1 758 000 €	41.78%	734 492 €	41.78%	0%	734 492 €	722 420 €	46.89%	39.74%	
FONCIER NON BATI	43 400 €	53.30%	23 132 €	53.30%	0%	23 132 €	22 768 €	57.86%	51.08%	
THRS	44 900 €	22.04%	9 896 €	22.04%	0%	9 896 €	10 130 €	36.68%	23.88%	
TOTAL A						767 520 €	755 318 €			
COMPENSATION REFORME TAXE HABITATION										
VERSEMENT COEFFICIENT CORRECTEUR 2025 (1.214604)						184 365 €	181 337 €			
COMPENSATION TAXE HABITATION						0 €	0 €			
RELIQUAT TAXE HABITATION						0 €	0 €			
ALLOCATIONS COMPENSATRICES : TAXES FONCIERES (BATI ET NON BATI)						78 386 €	77 076 €			
FNGIR : REFORME TP						21 953 €	21 953 €			
ROLE SUPPLEMENTAIRE							0 €			
TOTAL COMPENSATIONS						TOTAL B	284 704 €	280 366 €		
RESSOURCES A TAUX CONSTANT						TOTAL A+B	1 052 224 €	1 035 684 €		

Les opérations d'investissement

EVOLUTION DES PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



EVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT



- Dotations et fonds globalisés
- Recettes liées aux emprunts
- Subventions et participations d'équipement reçues

Budget Primitif 2025 : Section Investissement

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

SLO

ID : 059-215904954-20250403-2025_04_01_032-BF

Dépenses d'investissement	BP 2025		
ACQUISITION MATERIEL			
Ecole : JV : évier + meuble - PL : meubles d'activités -frigo-évier	1 808.00 €		1 808.00 €
Restaurants scolaire(Frigo-vaisselle-trancheuse)	8 000.00 €		8 000.00 €
Ecoles :poubelles de tri -achat mobilier	27 200.00 €		27 200.00 €
Service Technique - matériel	30 180.00 €		30 180.00 €
Salle des fêtes Recquignies : isoaloirs-vaisselle et rangements	11 000.00 €		11 000.00 €
Hôtel de Ville : réseaux informatique : licences...	57 022.98 €	4 248.00 €	61 270.98 €
Hygiène et sécurité : blocs de secours _ défibrillateurs - extincteurs	7 000.00 €		7 000.00 €
Fêtes : barrières HERAS-bloc béton-barrières de police	26 460.00 €		26 460.00 €
ALSH :Matériel équipement	2 000.00 €		2 000.00 €
GROSSES REPAR.			
Hôtel de Ville : sanitaires,salle adj, travaux PMI, remplacement chassis escalier principal (RAR : alarme intrusion)	41 459.00 €	6 948.00 €	48 407.00 €
Resto du cœur : travaux supp : salle d'attente)	3 400.00 €	11 176.55 €	14 576.55 €
Eglise Recquignies : réfection toiture + 2 tourelles	160 000.00 €	4 533.70 €	164 533.70 €
Eglise de Rocq :transfert commande chauffage RDC	10 000.00 €		10 000.00 €
Cimetière Rocq : graviers	7 000.00 €		7 000.00 €
Cimetière Recq : reprise concessions - graviers - création allée RAR :muret cimetières - cases et caves urnes)	40 000.00 €	64 855.40 €	104 855.40 €
Bâtiment Henry : chaudière - remise en état peinture	56 130.00 €		56 130.00 €
Stade OB : réparation grille d'entrée - rénovation mur -	20 200.00 €		20 200.00 €
Ecole Jean Vilar: remplacement chauffages +remise en état classe (RAR : alarme)	46 000.00 €	4 005.60 €	50 005.60 €
Ecole maternelle de Rocq : porte accès école (RAR : porte école et chaufferie)	8 500.00 €	5 188.80 €	13 688.80 €
Ecole PL : remise en état toiture-lavabo circulaire (RAR : toilettes)	14 000.00 €	631.80 €	14 631.80 €
Ecole PN : remplacement 2 portes arrières accès cour + réfection enduit chéneau)	22 850.00 €		22 850.00 €
Ecoles : remise en état peintures (quelques classes)	15 000.00 €		15 000.00 €
Salle des Fêtes de Recq: aménagement loge-rideaux scène-remise en état cuisine et bar- éclairage salle RAR (loge - stores)	119 915.00 €	29 711.78 €	149 626.78 €
Salle du Millénaire : remise en état main courante	5 500.00 €		5 500.00 €
RS : rénovation toiture- travaux- régulation chauffage RAR : alarme	734 526.37 €	9 868.80 €	744 395.17 €
Travaux sécurité - bâtiments et économie d'énergie : Vidéo - PPMS-câblage réseau -	143 000.00 €	1 245.29 €	144 245.29 €
Rénovation bâtiments : RAR : monuments aux morts)		7 894.90 €	7 894.90 €
Béguinage + logements PN + BHV : VMC et remise en état logts (RAR : remise en état logt incendié)	102 400.00 €	39 790.67 €	142 190.67 €
VOIRIE-ECLAIRAGE PUBLIC			
Panneaux, (RAR : feux intelligents)	2 000.00 €	1 331.28 €	3 331.28 €
E.P-Eclairage public : (RAR)motifs de noel	0.00 €	5 798.28 €	5 798.28 €
Clôtures : barrière sinistre Armand Beugnies - mise en sécurité Armand Beugnies : clôtures	17 000.00 €		
Mobilier urbain	8 636.00 €		8 636.00 €
Acquisition poteau incendie (Rue des Mines?)	5 000.00 €	2 062.49 €	7 062.49 €
PROJETS ETUDES	25 000.00 €		25 000.00 €
PROGRAMME AMENAGEMENT - VOIRIE			
Voirie hors AMVS : Aménagement rue de la brasserie ...(RAR Aménagement trottoirs allée basque)	115 000.00 €	24 869.12 €	139 869.12 €
Fonds de concours (sub équip AMVS) - programme 2023-2026	200 000.00 €	394 024.76 €	594 024.76 €
MEDIATHEQUE : collections - pièce à son ventilation	11 945.00 €		11 945.00 €
SALLE DE SPORT : RAR : barrière électrique	10 500.00 €	19 826.70 €	30 326.70 €
TRAVAUX D'INVESTISSEMENT	2 115 632.35 €	638 011.92 €	2 753 644.27 €

Dépenses d'investissement par chapitres

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

S²LO

ID : 059-215904954-20250403-2025_04_01_032-BF

CHAPITRE	LIBELLE	BUDGET PRIMITIF	MANDATE	RAR	PROPOSITION	TOTAL BUDGET
		2024	2024	2024	2025	2025
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	6 000.00	451.38		6 000.00	6 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	66 838.16	13 715.52		108 139.12	108 139.12
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	970 792.55	45 906.84	394 024.76	200 000.00	594 024.76
21	IMMOBILISATION CORPORELLES	1 038 041.19	325 687.70	206 818.82	659 493.23	866 312.05
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 041 692.44	493 826.87	37 168.34	1 148 000.00	1 185 168.34
020	DEPENSES IMPREVUES					
	TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	3 123 364.34	879 588.31	638 011.92	2 115 632.35	2 753 644.27
040	OPERATION D'ORDRES ENTRE SECTIONS	0.00	35 039.17			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	25 000.00			25 000.00	25 000.00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	25 000.00	35 039.17	0.00	25 000.00	25 000.00
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 148 364.34	914 627.48	638 011.92	2 146 632.35	2 784 644.27

Recettes d'investissement par chapitres

CHAPITRE	LIBELLE	BUDGET PRIMITIF	TITRES	RAR	PROPOSITION	TOTAL BUDGET
		2024	2024	2024	2025	2025
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	111 593.39	137 554.55		118 390.95	118 390.95
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	463 855.75	213 718.63	248 072.11	54 097.03	302 169.14
138	AUTRES SUBVENTIONS INVEST NON TRANS					
165	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	6 000.00	819.31		6 000.00	6 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		4 687.96			
	TOTAL RECETTES REELES D'INVESTISSEMENT	581 449.14	356 780.45	248 072.11	178 487.98	426 560.09
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	287 537.57			521 663.93	521 663.93
040	OPERATION D'ORDRES DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	101 000.00	115 889.59		100 000.00	100 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	25 000.00	0.00		25 000.00	25 000.00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	413 537.57	115 889.59	0.00	646 663.93	646 663.93
001	SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 153 377.69	2 153 377.69		1 711 420.25	1 711 420.25
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 148 364.34	2 626 047.73	248 072.11	2 536 672.16	2 784 644.27

Tableau des subventions 2025

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

ID : 059-215904954-20250403-2025_04_01_032-BF



ASSOCIATIONS / ORGANISMES	SUBVENTION 2025	PARTICIPATION A LA V COMMUNALE ET SUBVENTION EXCEP 2025	
SPORTIVES			
LES ARCHERS DE L'ECREVISSE	1 350.00	150.00	1 500.00
ASR	8 200.00	150.00	8350.00
GYMNASTIQUE L'AVENIR	2 800.00	150.00	2 950.00
SOCIETE DE PECHE LA REDOUTE	1 200.00	0.00	1 200.00
MADISON SHOW	1650.00	150.00	1 800.00
COFR	2 750.00	2 650.00 (report 2024)	5 400.00
BOXE FRANCAISE	1250.00	150.00	1 400.00
BASKET CLUB	500.00	150.00	650.00
TENNIS CLUB BOUSSOIS RECQUIGNIES	500.00	100.00	600.00
CULTURELLES			
HARMONIE DE RECQUIGNIES	4 400.00	150.00	4 550.00
LES RANDONNEURS BEUXEDIENS ET RECHIGNIENS	550.00	150.00	700.00
LAN EXPERIENCE	300.00	800.00	1 100.00
ECOLES / PETITE ENFANCE			
AMICALE PAUL LANGEVIN	800.00	1000.00	1 800.00
MCI LES PETITS LOUPS	500.00	0.00	500.00
AUTRES			
30 MILLIONS D'AMIS	440.00	0.00	440.00
CCAS DE RECQUIGNIES	55 000.00		55 000.00
TOTAL	82 190.00	5 750.00	87 940.00